MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPET),

- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPET et des CAFEP-CAPET ouverts au titre de la session 2024,

- Vu l'arrêté du 6 mars 2024 nommant le jury du concours externe du CAPET et du CAFEP-CAPET, section sciences et techniques médico-sociales, pour la session 2024,

- Vu la proposition de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommées pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Anne AUCLAIR Personnel de direction	Académie de MONTPELLIER
Mme Sandrine LIBES Personnel de direction	Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le13 mai 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU